



Doc. 13651  
26 janvier 2015

## La situation humanitaire des réfugiés et des personnes déplacées ukrainiens

### Amendement<sup>1</sup> n° 18

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, après les mots « la délivrance d'un permis de travail aux », remplacer le mot « Ukrainiens » par les mots suivants :

« citoyens de l'Ukraine ».

*Déposé par:*

KAZAKOVA Olga, Fédération de Russie, NI  
BELYAKOV Anton, Fédération de Russie, GUE  
BORZOVA Olga, Fédération de Russie, NI  
ROMANOVICH Alexander, Fédération de Russie, SOC  
SLUTSKY Leonid, Fédération de Russie, SOC

---

1. 2015 - Première partie de session

